

**Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC ORLEANS HAUTS DE LOIRE 42 RUE ABBE PASTY 45400 FLEURY LES AUBRAIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

Mme Manon BELUET, représentant de la société A.B. CARS S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 16 CHEMIN DU PONT COTELLE 45100 ORLEANS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Manon BELUET

Nombre d'actions : 2 000

Somme versée : 2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14677 00021656701 57

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 04 avril 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Mickael BELADRI
Chargé d'Affaires Professionnels
mickael.beladri@cic.fr

JST141



